

***Contrat d’engagement***

Entre les soussignés :

Organisateur :

Nom / prénom :

Adresse :

Code postal + Ville :

N° téléphone :

Agissant au nom de :

En sa qualité de :

Prestataire :

Nom / prénom :

Adresse :

Code postal + Ville :

N° téléphone :

Agissant au nom de :

En sa qualité de :

Date de la prestation : Lieu :

Horaires : Nature de la prestation :

Nom / adresse de la salle :

Tarif de la prestation :

Frais de déplacement :

Acompte versé :

Conditions de ventes :

-Le prestataire s’engage à fournir le matériel nécessaire à la prestation :

Sonorisation, éclairage, support musicaux et vidéo selon les options choisies.

-A défaut et en cas de force majeur, le prestataire s’engage à essayer de mettre tout en oeuvre pour fournir un prestataire de même valeur.

-Le prestataire se présentera environ 2h avant la prestation afin d’organiser l’installation du matériel si besoin.

-Un acompte de 30% devra être versé pour confirmation du présent contrat.

-Le solde de la rémunération devra être versé au plus tard le jour de la prestation.

-L’organisateur aura l’obligation de souscrire un contrat d’assurance de responsabilité civile afin de couvrir toutes destructions du matériels mis à disposition.

-Le présent contrat doit être retourné signer dans les jours qui suivent sa réception accompagnée de l’acompte prévu. Passé ce délai le prestataire pourra se considérer libre de tout engagement.

-Le contrat pourra être rompu et le prestataire pourra quitter les lieux dans le cas de dégradations volontaires du matériel fourni et dans les circonstances où sont intégrité physique serait mise en péril.

-L’annulation de la prestation engage l’organisateur et ne pourra faire réclamation de l’acompte versé à la signature sauf cas de force majeur (Accident, maladie, deuil, intempérie).

-En cas de litige, les deux parties se soumettront à la juridiction des tribunaux de Montpellier.

Conditions générales de prestation :

L’organisateur doit :

-Prévoir une place de parking à proximité du lieu de la manifestation pour un véhicule utilitaire.

-Prévoir un emplacement pour l’installation du matériel de sonorisation et éclairage.

-Prévoir une prise 16 ampères monophasés. (prise standart)

-Prévoir une chambre avec douche pour un déplacement supérieur à 200km à la charge de l’organisateur. (départ de Montpellier)

-Prévoir un repas et boissons pour 1 personne.

-les parties soussignées déclarent avoir pris connaissances des clauses du présents contrat et s’engagent à les exécuter scrupuleusement et sans réserve.

Faire précéder les signatures de la mention lu et approuvé.

A …………………………………………. Le ………………………………………..

Signature de l’entreprise Signature de l’organisateur